







Sommaire

Déroulé de la rencontre





Proposition d'ordre du jour



1. Rappel et réponse aux attendus du GT n°3

2. Poursuite de l'étude des fuseaux de passage

3. Synthèse des avis du groupe pour présentation au COTER





Chapitre 1

Rappel et réponses aux attendus du GT n°3





Les attendus du GT Sophia-Antipolis n°3

- 1. Besoin de rajout d'un pont-rail sur le Var (réponse orale, voir verbatim)
- 2. Intervention du responsable des études socio-économiques (J. Chassagne):
 - Report modal du fret de la route vers le fer (réponse orale, voir verbatim)
 - Les déchets nucléaires sont-ils inclus lorsqu'on parle de matières dangereuses? (réponse orale, voir verbatim)
 - Investissements réalisés ou anticipés sur l'axe de fret Modane
 - Faire un bilan des groupes de travail Fret
 - Part d'usagers qui utiliseront la LGV pour des Aller/Retours rapides leur permettant
 l'utilisation des parkings pour y laisser la voiture
- 3. Abaque Vitesse maximale prévue au dimensionnement/Coût au km/Temps gagné
- 4. Variation des coûts en fonction du mode d'insertion dans les zones indéterminées
- 5. Point d'avancement sur le projet de 3ième voie
- 6. Prise en compte du risque inondation au niveau de la traversée du Var
- 7. Largeur du tablier des ponts et l'emprise au sol de l'infrastructure
- 8. Zones Natura 2000 prises en compte





Bilan des groupes de travail Fret 1, 2 et 3

Les points d'accord

- Limiter le transit routier sur l'axe littoral (A8)
- Développer les infrastructures de fret
- Développer l'intermodalité
- Préserver les sites Fret existants
- Appréhender globalement le trafic fret dans le système ferroviaire en PACA
- Prendre en compte les infrastructures de fret périphériques à la région PACA, sur un arc méditerranéen (projets de lignes mixtes en Italie et en Espagne)
- Nécessité de préserver les infrastructures permettant la desserte ferroviaire fret de l'Est de la Région, avec développement à terme de la logistique urbaine et de service fret grande vitesse (messagerie).





Bilan des groupes de travail Fret 1, 2 et 3

Le fret dans le système global LGV PACA

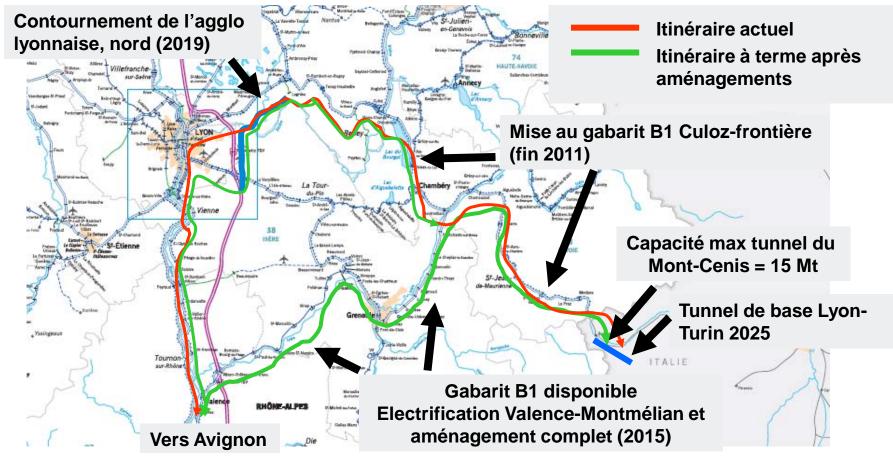
- Libération de sillons pour le fret lourd sur la ligne existante
- Préservation de sillons pour le fret express sur la LGV PACA
- L'itinéraire ferroviaire privilégié pour le transit international est l'axe vallée du Rhône – tunnel du Mont Cenis/tunnel du Lyon Turin





L'axe fret Modane

Projets concernant l'itinéraire Marseille Italie via la vallée du Rhône :



⇒ l'axe fret privilégié pour le trafic ferroviaire international est l'axe vallée du Rhône – tunnel du Mont Cenis ou tunnel Lyon Turin au titre des planifications nationales et de l'UE

Bilan des groupes de travail Fret 1, 2 et 3

Les points intégrés suite au groupe de travail fret

- Préservation des infrastructures nécessaires au fret (présentation de ces éléments lors du prochain groupe de travail fret);
- Réalisation de compléments d'étude sur :
 - Le transport de matière dangereuse ;
 - Les possibilités offertes par la LGV PACA en cas de modifications de l'équilibre fer/route (peak oil, pénalisation du transport routier) ;
- Intégration des sillons fret dans les schémas de desserte.





Part d'usagers qui utiliseront la LGV pour des Aller/Retours rapides leur permettant l'utilisation des parkings pour y laisser la voiture

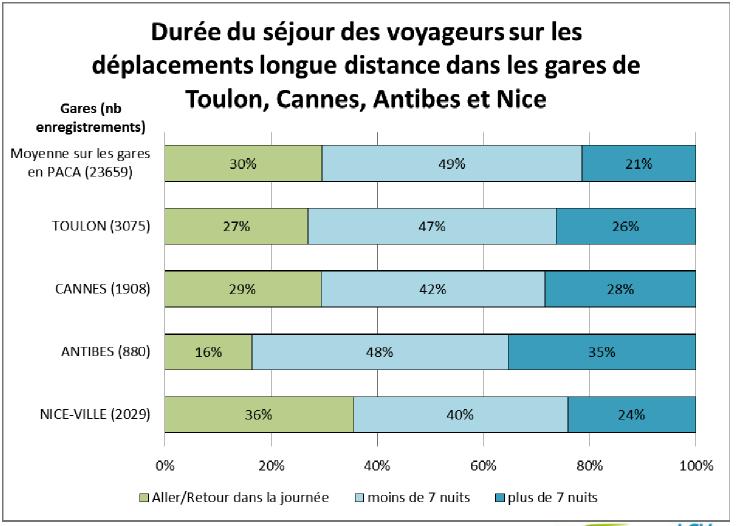
Estimation fréquentation annuelle en 2023:

- OAM TGV: 2 à 3 millions de voyageurs
- Cannes: 4 à 5 millions de voyageurs





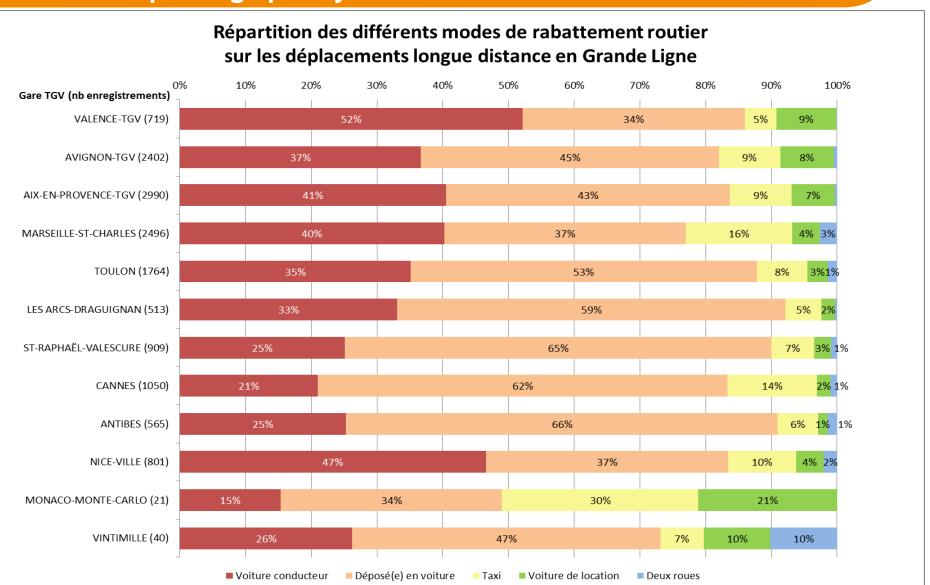
Part d'usagers qui utiliseront la LGV pour des Aller/Retours rapides leur permettant l'utilisation des parkings pour y laisser la voiture







Part d'usagers qui utiliseront la LGV pour des Aller/Retours rapides leur permettant l'utilisation des parkings pour y laisser la voiture



Abaque Vitesse maximale prévue au dimensionnement/Coût au km/Temps gagné

Abaque réalisée sur la section G:

Coût estimatif des sections de tunnel:

Vitesse\fuseau	Sud-Grasse	Nord-Mougins	Sud-Mougins
200 km/h	1719 M€	1628 M€	1628 M€
230 km/h	1780 M€	1686 M€	1686 M€
270 km/h	1900 M€	1800 M€	1800 M€
300 km/h	1988 M€	1884 M€	1884 M€

Vitesse de ligne	Temps perdu accélération décélération pour 1 arrêt	Temps de trajet du Var jusqu' à Nice, sans arrêt OAM	Temps de trajet du Var jusqu' à Nice, avec arrêt de 2 min à OAM
200 km/h	2,5 minutes	12 minutes	16,5 minutes
230 km/h	3 minutes	10 minutes	15 minutes
270 km/h	3,5 minutes	9,5 minutes 15 minute	
300 km/h	4 minutes	9 minutes	15 minutes





Variation des coûts en fonction du mode d'insertion dans les zones indéterminées

Section G : St-Cassien St-Laurent				
zones	longueur zone indéterminée coût* de référence (mixte tunnel/air libre)		coût dans l'hypothèse "tout tunnel"	coût dans l'hypothèse "tout aérien"
G1-Sud Mougins	7,5 km	2,7 Mds €	3,1 Mds €	2,6 Mds €
G2-Nord Mougins	10,0 km	2,7 Mds €	3,1 Mds €	2,4 Mds €
G3-Sud Grasse	11,5 km	2,8 Mds €	3,2 Mds €	2,5 Mds €

* CE 2008 hors coût des gares





Point d'avancement sur le projet de 3ième voie

Etat d'avancement du planning travaux :

- Travaux terminés:
 - Pont-rail de la Brague
 - Tablier du Pont-rail Garbero
 - Piédroits du Pont-rail St-Christophe
- Travaux en cours ou quasi terminés:
 - Rétablissements routiers au niveau du Pont-rail de Biot
 - Murs de soutènement
 - Elargissements des aqueducs aux km 210,425 et 210,384
 - Travaux caténaires au niveau d'Antibes (travaux de matage)
 - Travaux de voie de pleine ligne





Point d'avancement sur le projet de 3ième voie

Planning travaux en 2012:

- Travaux caténaires pleine ligne et gares
- Travaux de modification signalisation en gare d'Antibes
- Travaux à réaliser sur le pont des Rives
- Travaux de quai et alimentation des quais
- Travaux de voie (pleine ligne et gares)

Travaux pour les gares de Biot et Villeneuve-Loubet (planning fin 2011-2012):

- Mise en place du parvis
- Mise en place de la structure
- Démarrage des travaux de « gros œuvre »
- Aménagements du Bâtiment Voyageur (BV)





Prise en compte du risque inondation au niveau de la traversée du Var

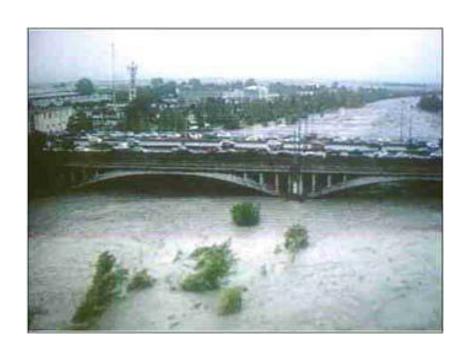
- Le référentiel technique et réglementaire de construction de RFF oblige à placer les voies au dessus du NPHE (Niveau des Plus Hautes Eaux) qui est donné par le PPRi.
 - La côte des plus hautes eaux dans la zone est 8,25 m NGF
 - La côte des rail au niveau de de la zone de la gare est 9,50m NGF (côte au niveau des quais à 10m)





Prise en compte du risque inondation au niveau de la traversée du Var

- Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) du Var (approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2011). Les secteurs vulnérables concernent :
 - Les zones d'activités de Lingostière et Saint-Isidore Nord
 - La zone urbaine et d'activités de la Ville de Nice (MIN, NIKAIA, CADAM, Californie)
 - L'aéroport de Nice Côte d'azur
- Bassin versant ~ 2800 km², sur un total de 114 km
- La crue de référence du PPRi est de 3800 m3/s.



Pont Napoléon III, le 5 novembre 1994 (photo Nice Matin) (Débit estimé entre 3000 et 3500 m3/s)





Prise en compte du risque inondation au niveau de la traversée du Var

- Obligation réglementaire de ne pas faire varier le NPHE:
 - Le Schéma de Cohérence Hydraulique et d'Aménagement d'Ensemble (SCHAE), élaboré par la maîtrise d'œuvre urbaine du Grand Arénas (mandaté par l'EPA) a été acté dans le PPRI
 - La 1ère phase de leur mission était la construction du modèle hydraulique et test de sa capacité à reproduire les résultats qui sous-tendent le PPRI (côtes d'implantations)
 - Une modélisation hydraulique propre au projet de LGV sera lancée par RFF dans le cadre du dossier loi sur l'eau



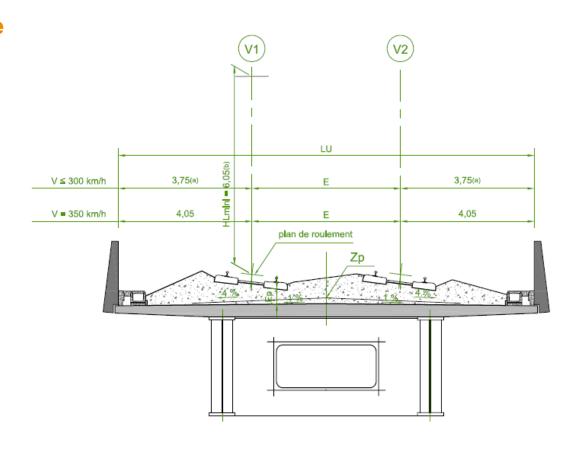


Largeur du tablier des ponts et l'emprise au sol de l'infrastructure

Une largeur d'emprise (d'ouvrage) de 15 m

est pertinente pour la prise en compte des différents cas de figure possible, tout en se laissant une marge de sécurité.

-OA 2 VOIES-



Vltesse (km/h)	V ≤ 250	250 < V ≤ 300	V > 300
E (m)	4,00	4,50	4,50
LU (m)	11,50	12,00	12,60

Largeur du tablier des ponts et l'emprise au sol de l'infrastructure

En zone non urbanisée:

- En phase travaux, la largeur nécessaire au chantier est d'environ 100 m.
- En phase d'exploitation, la largeur strictement nécessaire au fonctionnement, à l'entretien et à la sécurité d'une ligne nouvelle correspond à l'emprise définitive soit environ 80 m. Cette emprise est entièrement clôturée.

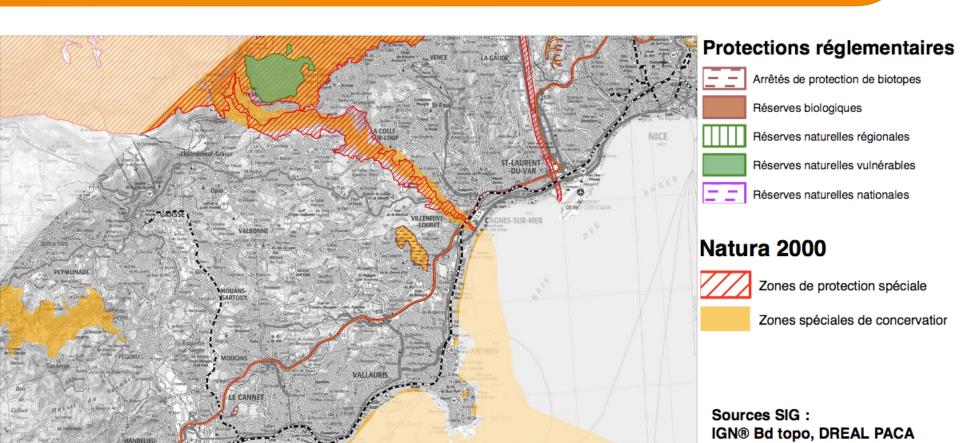
Elle comprend:

- La plate-forme de la voie ferrée (environ 15 m) et, selon le profil de la voie, la zone de déblai ou de remblai nécessaire ;
- Les voies d'accès localement aménagées pour permettre l'entretien des équipements ferroviaires (rails, signalisation, caténaires...);
- Les aménagements paysagers.





Zones Natura 2000 prises en compte







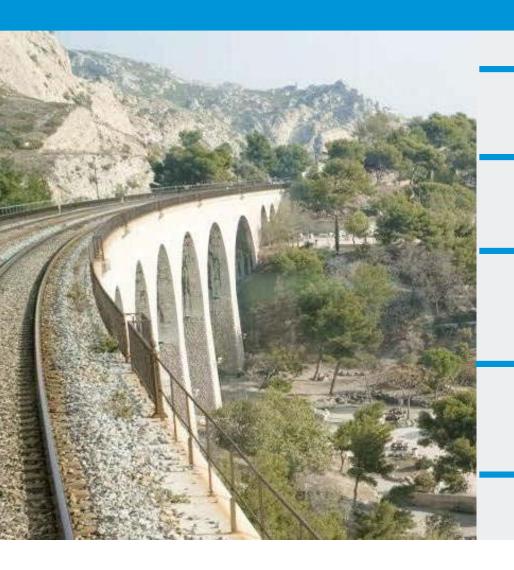
Chapitre 2

Poursuite de l'étude des fuseaux de passage





2. Poursuite de l'étude des fuseaux de passage



Eléments techniques de comparaison – voir fiches fuseaux

Eléments financiers de comparaison – voir fiches fuseaux

Eléments socio-environnementaux de comparaison – Accessibilité des sites de gare

Eléments socio-environnementaux de comparaison – Présentation de l'AMC environnementale

Echanges sur les fuseaux





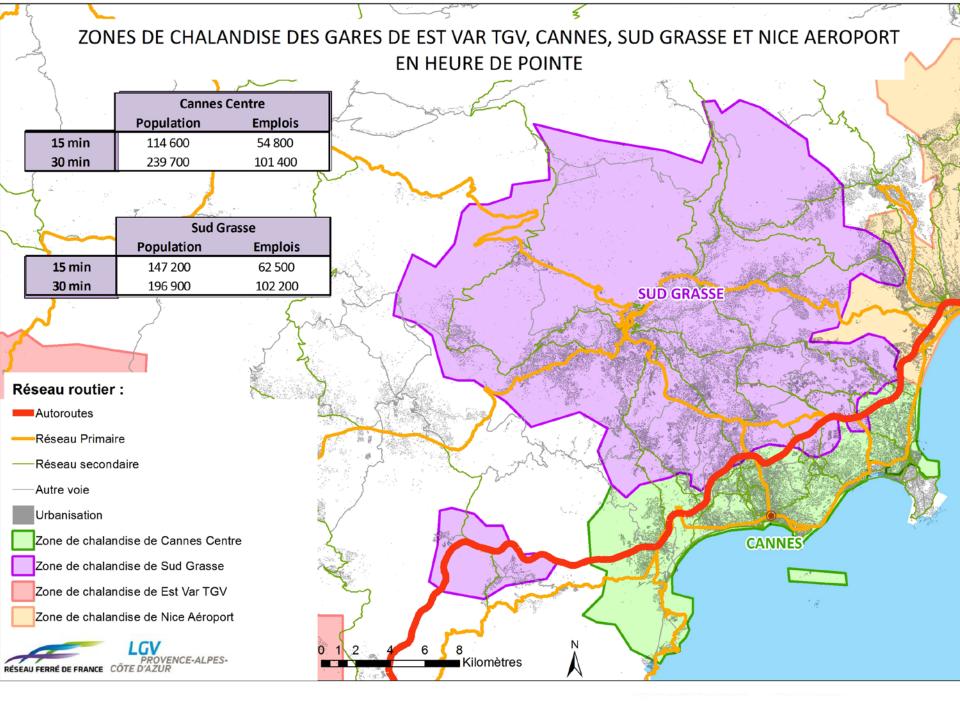
Accessibilité des sites potentiels de gare

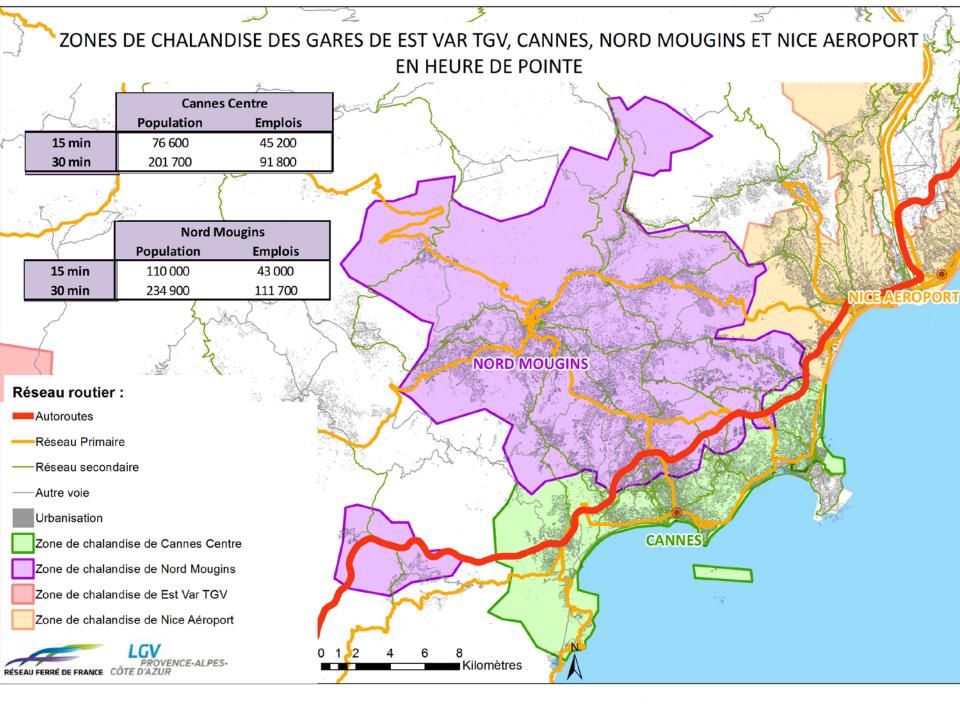
Zones de chalandise des sites potentiels de gare fontionnement du duo OAM - Cannes centre :

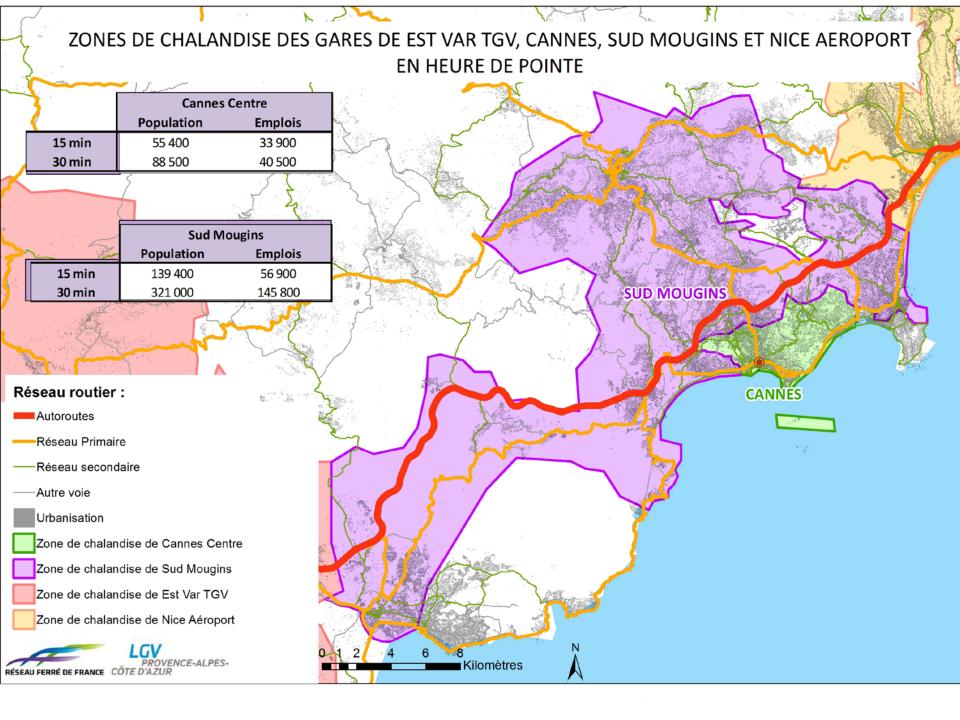
⇒ Complémentarité ou concurrence des gares











- 1. Méthodologie
- 2. Résultat de l'application aux fuseaux





1. Méthodologie – Objectifs par axe thématique

Thématiques	Catégorie d'objectifs
Respecter les réservoirs de biodiversité	MNT - Milieux Naturels Terrestres MNA - Milieux Naturels Aquatiques Zones Nodales de Milieux Naturels
Respecter les continuités biologiques	Corridors écologiques interceptés
Protéger les paysages et le patrimoine	PP - Paysage et Patrimoine
Réduire les nuisances	Urb Zones sensibles UrbainesNuis.Ac - Nuisances Acoustiques
Prendre en compte les risques naturels et technologiques	Ri.Nat – Risques Naturels RI.Tech – Risques Technologiques
Protéger la ressource en eau	Res.Eau – Ressources en Eau
Economiser les ressources naturelles	Res.Nat – Ressources Naturelles
Favoriser une agriculture pérenne	Agri - Agriculture





1. Méthodologie – Définitions des indicateurs

Exemple : les indicateurs de Biodiversité

Axe Thématique	Objectifs élémentaires	Indicateur	Indicateurs élémentaires
Axe 2.2 Préserver la biodiversité			
2.2.1. Respecter les réservoirs de biodiversité	a. Limiter les impacts sur les espaces inventories, protégés et les réservoirs de biodiversité reglementaires b. Limiter les impacts sur des zones naturelles remarquables non reglementaires (terrestres comme aquatiques) c. Limiter les impacts sur les habitats d'espèces	longueur moyenne ajustée de fuseau traversant une zone TDE _{MNTA}	a. surface d'espaces reglementaires et inventoriés jugés sensibles b. surface d'espaces remarquables majeurs * c. surface d'habitats d'espèces endémiques protégées
		longueur moyenne ajustée de fuseau traversant une zone DE _{MNTA}	a. surface d'espaces reglementaires et inventoriés moins sensibles b. surface d'espaces remarquables * c. surface d'habitats d'espèces endémiques documentées*
	a. Limiter les impacts sur les espaces inventories, protégés et les réservoirs de biodiversité reglementaires b. Limiter les impacts sur des zones humides remarquables non reglementaires (terrestres comme aquatiques) c. Limiter les impacts sur les habitats d'espèces	longueur moyenne ajustée de fuseau traversant une zone TDE _{MNA}	a. surface d'espaces reglementaires et inventoriés jugés sensibles b. surface d'espaces remarquables majeurs * c. surface d'habitats d'espèces endémiques protégées
		longueur moyenne ajustée de fuseau traversant une zone DE _{MNA}	a. surface d'espaces reglementaires et inventoriés moins sensibles b. surface d'espaces remarquables * c. surface d'habitats d'espèces endémiques documentées*
	Indicateurs bruts Biodiversité	Enjeux Réglementaires	Natura 2000, ENS, APPB, zones rouges tortues d'Hermann, Parcs naturels régionaux, nationaux, réserves naturelles, parcs départementaux
		Enjeux spécifiques	Sites compensatoires Zones d'évitement Surface de zone nodale (milieux forestiers, humides et ouverts)

1. Méthodologie – Principe de calcul des

indicateurs (TDE et DE)

Formule et schéma de principe:

$$Q = \frac{S}{l_{f.moy}}.f \text{ (en km de zone sensible traversée)}$$

Avec

S = Surface de zone de sensibilité interceptée

 $l_{f,moy} = largeur moyenne du fuseau au niveau de la zone d'interception$

f = facteur de pondération de type de passage (tunnel, viaduc ...)





S_{sensibilité} interceptée

Fuseau étudié

1. Méthodologie – Principe de calcul des indicateurs (TDE et DE)

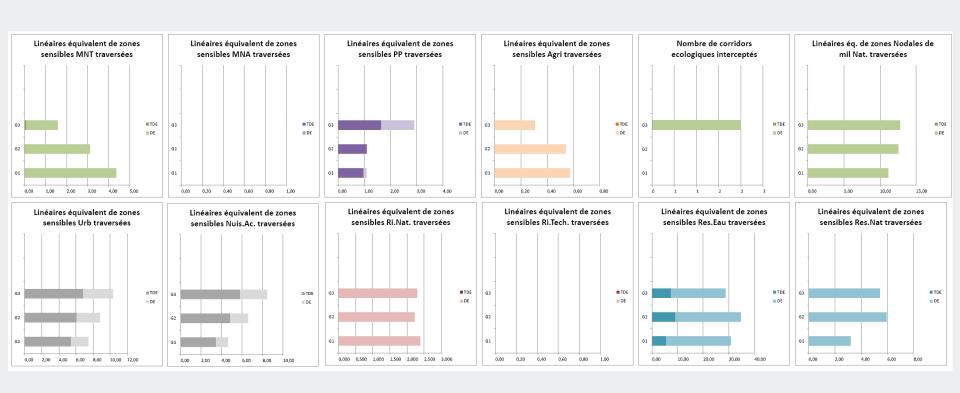
Principe de pondération en fonction du mode de passage envisagé : adoption d'un facteur correctif f:

Passage en surface ou mode d'insertion indéterminé: f = 1

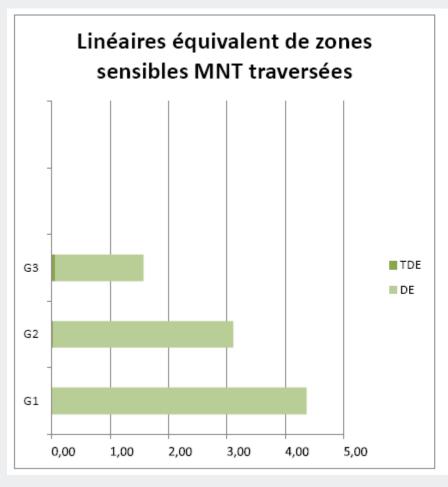
Passage en tunnel : sensibilité

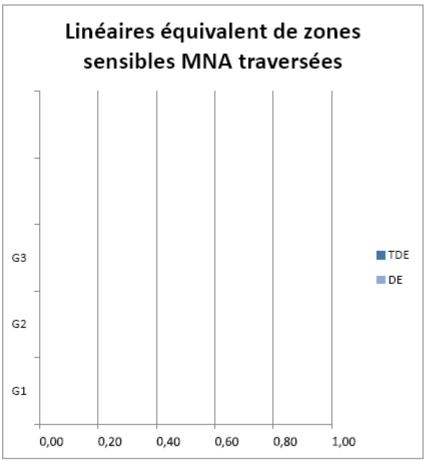
sensibilité	facteur f pour tunnel
NATURELLE_TERRESTRE	0.4
NATURELLE_Aquatique	0.4
PAYSAGERE	0.1
HUMAINE_BATI	0.2
NUISANCE_ACOUSTIQUE	0.2
RISQUES_INONDATION	0.2
RISQUES_KARST	2.0
RISQUES_TECHNOLOGIQUES	0.2
CAPTAGE	2.0
MASSE_EAU	1.5
RESSOURCE_NATURELLE	0.2
AGRICOLE	0.2
RESEAU ECOLOGIQUE	0.2

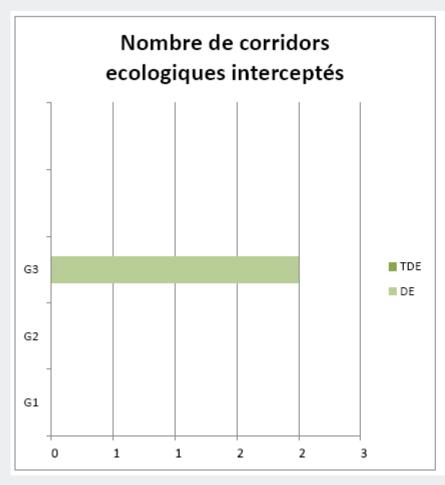
2. Résultat de l'application de l'AMC environnementale aux fuseaux : section G

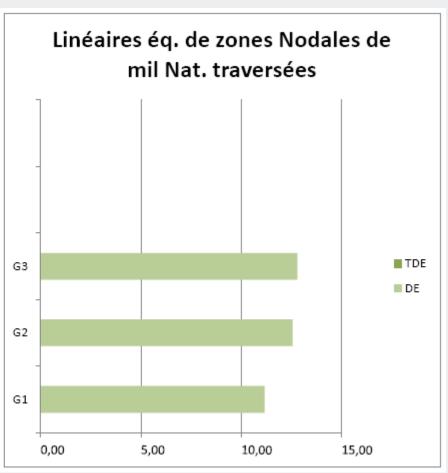


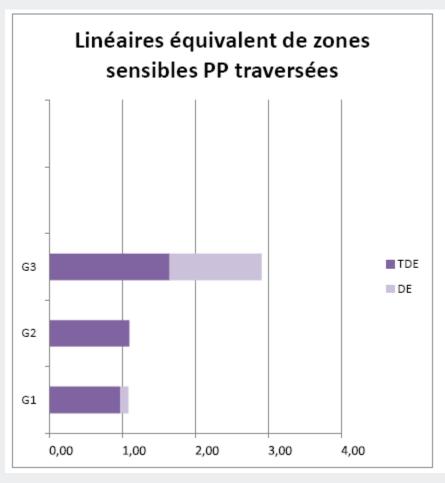
Nota: Attention aux échelles qui ne sont pas homogènes car adaptées aux données

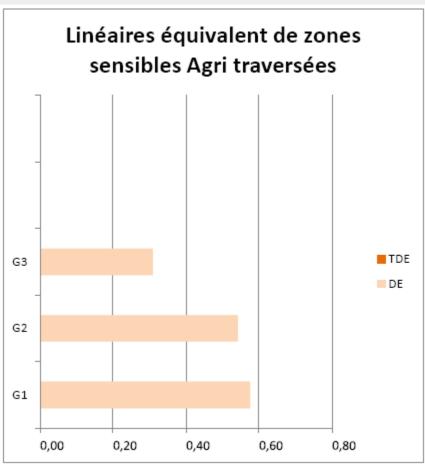


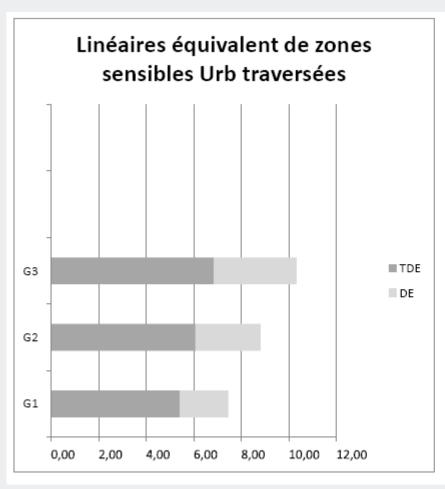


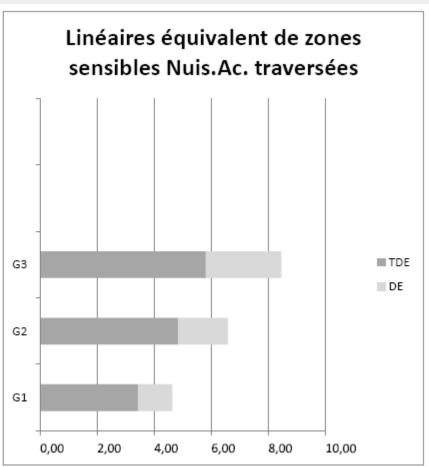


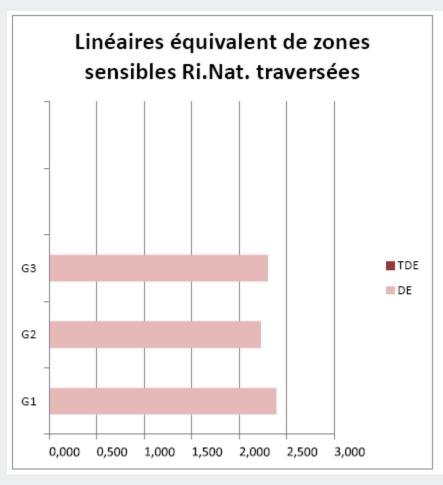


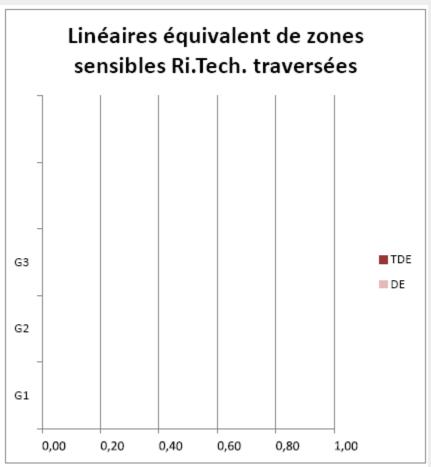


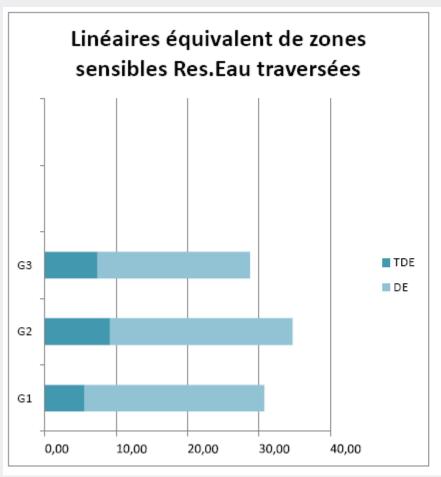


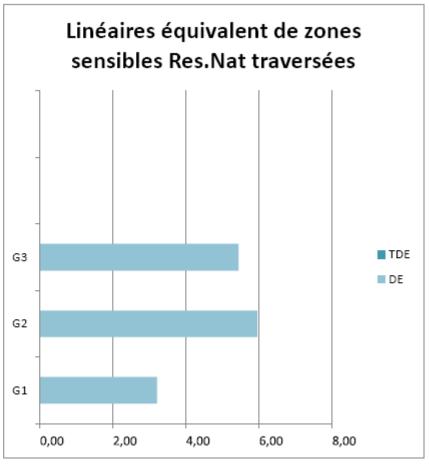












Chapitre 3

Synthèse des avis du groupe sur les fuseaux pour présentation au COTER





Synthèse des avis du groupe sur les fuseaux pour présentation au COTER

Tour de table

Recherche d'une formulation commune

- Les points d'accord
- Les points de désaccord





